

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TROIS-PISTOLES**

À une séance régulière du Conseil municipal de la Ville de Trois-Pistoles tenue le 11 novembre 2013 à 19 h 30 en la salle du conseil située à l'hôtel de ville et à laquelle sont présents :

M. Réjean Rioux, conseiller,
M. Gilbert Larrivée, conseiller,
M. Maurice Vaney, conseiller,
Mme Jacinthe Veilleux, conseillère,

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Pierre Rioux, maire.

Mmes Marie LeBlanc et Micheline Lepage, conseillères, sont absentes.

Sont également présents Mme Cindy Lafrenière, greffière, M. Daniel Thériault, trésorier, et M. Marc Lemay, directeur général.

5 citoyens assistent à l'assemblée.

12 681

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Il est proposé par Réjean Rioux,
Appuyé par Jacinthe Veilleux,
Et résolu unanimement,
Que :** le Conseil municipal de Trois-Pistoles approuve l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

12 682

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2013

**Il est proposé par Gilbert Larrivée,
Appuyé par Réjean Rioux,
Et résolu unanimement,
Que :** le Conseil municipal de Trois-Pistoles approuve le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2013, tel que déposé aux membres du conseil.

ADOPTÉE

12 683

ADOPTION DES DÉBOURSÉS D'OCTOBRE 2013

**Il est proposé par Jacinthe Veilleux,
Appuyé par Maurice Vaney,
Et résolu unanimement,
Que :** le Conseil municipal de Trois-Pistoles approuve et autorise le paiement des déboursés du mois d'octobre 2013 au montant total de 831 194,32 \$.

ADOPTÉE

12 684

DONS ET SUBVENTIONS

**Il est proposé par Réjean Rioux,
Appuyé par Gilbert Larrivée,
Et résolu unanimement,
Que :** le Conseil municipal autorise le versement des subventions suivantes :

- | | |
|---|--------|
| ➤ Mouvement d'Aide et d'Information Sida | 100 \$ |
| ➤ Fondation des maladies du Cœur et de l'AVC | 100 \$ |
| ➤ Association du cancer de l'Est du Québec
(Défi Têtes à prix) | 100 \$ |
| ➤ Albatros du Collège Notre-Dame | 50 \$ |

➤ École du Mistral	50 \$
➤ Centraide KRTB – Côte-du-Sud	150 \$
➤ Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Trois-Pistoles	15 \$

ADOPTÉE

12 685

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE PAVAGE CABANO POUR LE PAVAGE DES SENTIERS DU PARC INTERGÉNÉRATIONNEL

ATTENDU QUE la Ville a fait un appel d'offres sur invitation auprès de trois fournisseurs pour le pavage des sentiers du parc intergénérationnel;

ATTENDU QUE les offres suivantes ont été reçues (taxes non incluses) :

- Pavage Cabano	8 926,20 \$
- Construction BML	10 327,50 \$

Pour ces motifs,

Il est proposé par Jacinthe Veilleux,

Appuyé par Maurice Vaney,

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil de Ville de Trois-Pistoles accepte l'offre de Pavage Cabano au montant de 8 926,20 \$ \$ plus taxes pour le pavage des sentiers du parc intergénérationnel.

ADOPTÉE

12 686

ENTENTE CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE DE LA RESPONSABILITÉ D'OFFRIR UN SERVICE DE RECHARGE PUBLIC POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Il est proposé par Maurice Vaney,

Appuyé par Gilbert Larrivée,

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil de Ville autorise Mme Cindy Lafrenière, greffière, à signer pour la Ville une entente avec le ministère des Ressources naturelles concernant la prise en charge de la responsabilité d'offrir un service de recharge public pour les véhicules électriques.

ADOPTÉE

12 687

CONTRAT DE GESTION DES BORNES ÉLECTRIQUES

Il est proposé par Réjean Rioux,

Appuyé par Jacinthe Veilleux,

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil de Ville autorise Mme Cindy Lafrenière, greffière, à signer pour la Ville une entente avec Add Énergie concernant la gestion des bornes électriques.

ADOPTÉE

12 688

CALENDRIER 2014 DES SÉANCES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE l'article 319 de la *Loi sur les Cités et Villes* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Pour ce motif,

Il est proposé par Maurice Vaney,

Appuyé par Réjean Rioux,

Et résolu unanimement,

Que : le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil pour 2014 qui débiteront à 19 h 30 et se tiendront :

Lundi le 13 janvier	Lundi le 14 juillet
Lundi le 10 février	Lundi le 11 août
Lundi le 10 mars	Lundi le 8 septembre
Lundi le 14 avril	Mardi le 14 octobre

Lundi le 12 mai
Lundi le 9 juin
Lundi le 10 novembre
Lundi le 8 décembre
Qu'un avis public du présent calendrier soit publié conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*.

ADOPTÉE

12 689

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 DE LA CORPORATION DE LA PISCINE RÉGIONALE DES BASQUES

**Il est proposé par Réjean Rioux,
Appuyé par Jacinthe Veilleux,
Et résolu unanimement,**

Que : Le Conseil approuve les prévisions budgétaires 2014 de la Corporation de la Piscine Régionale des Basques telles que déposées.

ADOPTÉE

12 690

SOUMISSION ASSURANCE ACCIDENT 2014-2015

ATTENDU QUE le cabinet de services financiers Lemieux, Ryan & associés a déposé une soumission de 1 000 \$ plus taxes pour l'assurance accident de la Ville ;

Pour ce motif,

**Il est proposé par Gilbert Larrivée,
Appuyé par Jacinthe Veilleux,
Et résolu unanimement,**

Que : Le Conseil de Ville accorde le contrat d'assurance accident par l'entremise de Lemieux, Ryan & associés à l'assureur CHARTIS pour la somme de 1 000 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

12 691

PROTECTION HIVERNALE DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DES ENTRÉES DE VILLE

**Il est proposé par Maurice Vaney,
Appuyé par Réjean Rioux,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil accepte l'offre de Paysagiste Rioux pour la protection hivernale des aménagements paysagers d'entrées de ville au montant de 600 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

12 692

RECONDUCTION DU RÔLE D'ÉVALUATION

**Il est proposé par Gilbert Larrivée,
Appuyé par Réjean Rioux,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil de Ville reconduit le rôle d'évaluation triennal pour les années 2015, 2016 et 2017.

ADOPTÉE

12 693

RÉFECTION D'UNE PARTIE DES RUES NOTRE-DAME EST ET MARTIN - APPROBATION DU DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NO.3

ATTENDU QUE "Les excavations Léon Chouinard Ltée" ont présenté le décompte progressif No.3 au montant de 214 724,21 \$ (taxes incluses) pour les travaux réalisés en date du 31 octobre 2013 pour la réfection d'une partie des rues Notre-Dame Est et Martin ;

ATTENDU QUE Génivar a procédé à la vérification des quantités et des montants inscrits à ce décompte et qu'ils sont jugés représentatifs de l'envergure des travaux réalisés en date 31 octobre 2013 ;

ATTENDU QUE Génivar a recommandé l'approbation du paiement de ce troisième décompte progressif ;

**Pour ces motifs,
Il est proposé par Réjean Rioux,
Appuyé par Maurice Vaney,
Et résolu unanimement,
Que :** La Ville de Trois-Pistoles autorise le paiement à Les excavations Léon Chouinard Ltée du décompte progressif no. 3 pour les travaux réalisés en date du 31 octobre 2013 au montant de 214 724,21 \$ (taxes incluses) ;
Que : Cette dépense soit financée par le règlement d'emprunt No. 800 décrétant une dépense de 1 200 000 \$ et un emprunt de 1 200 000 \$ pour la réfection d'une partie des rues Notre-Dame Est et Martin.
ADOPTÉE

12 694

PROJET EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2014

**Il est proposé par Jacinthe Veilleux,
Appuyé par Gilbert Larrivée,
Et résolu unanimement,
Que :** Le Conseil de Ville de Trois-Pistoles autorise M. Frédéric Jean, directeur du service des loisirs, à présenter un projet EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2014 concernant l'embauche d'étudiants nécessaires au déroulement des activités estivales de la Ville de Trois-Pistoles. M. Jean est autorisé également à signer tous les documents nécessaires au dépôt et au suivi de cette demande auprès de Service Canada pour et au nom de la Ville de Trois-Pistoles.
ADOPTÉE

12 695

NOMINATION POUR SIÉGER SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'O.M.H. DE TROIS-PISTOLES

ATTENDU QUE la Ville doit nommer un membre du Conseil de Ville pour siéger sur le Conseil d'administration de l'O.M.H. de Trois-Pistoles ;
**Pour ce motif,
Il est proposé par Gilbert Larrivée,
Appuyé par Maurice Vaney,
Et résolu unanimement,
Que :** le Conseil de Ville nomme, par la présente, M. Réjean Rioux comme membre du Conseil de Ville pour un terme de deux ans se terminant le 31 octobre 2015.
ADOPTÉE

12 696

MAIRESSE OU MAIRE SUPPLÉANT

**Il est proposé par Jacinthe Veilleux,
Appuyé par Réjean Rioux,
Et résolu unanimement,
Que :** la mairesse ou le maire suppléant soit désigné selon la cédule suivante :

Conseiller	Période du premier mandat Maire suppléant	Période du second mandat Maire suppléant
M. Gilbert Larrivée	3 nov. 2013 au 28 fév. 2014	1 ^{er} nov. 2015 au 29 fév. 2016
Mme Marie LeBlanc	1 ^{er} mars 2014 au 30 juin 2014	1 ^{er} mars 2016 au 30 juin 2016
Mme Micheline Lepage	1 ^{er} juillet 2014 au 31 octobre 2014	1 ^{er} juillet 2016 au 31 octobre 2016
M. Réjean Rioux	1 ^{er} nov. 2014 au 28 fév. 2015	1 ^{er} nov. 2016 au 28 fév. 2017
M. Maurice Vaney	1 ^{er} mars 2015 au 30 juin 2015	1 ^{er} mars 2017 au 30 juin 2017
Mme Jacinthe Veilleux	1 ^{er} juillet 2015 au 31 octobre 2015	1 ^{er} juillet 2017 au 31 octobre 2017

QUE : La personne désignée à titre de mairesse ou maire suppléant agisse également à titre de représentante de la Ville de Trois-Pistoles à la séance de

Conseil de la MRC des Basques en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Rioux, maire, lorsque celui-ci ne peut assister à la séance du Conseil des maires de la MRC des Basques.

ADOPTÉE

12 697

APPROBATION DE LA TARIFICATION DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE POUR L'ANNÉE 2014

**Il est proposé par Gilbert Larrivée,
Appuyé par Réjean Rioux,
Et résolu unanimement,**

Que : Le Conseil approuve les taux fixés par la Ville de Rivière-du-Loup concernant l'enfouissement des matières résiduelles au site d'enfouissement technique de la Ville de Rivière-du-Loup. Le tarif fixé pour l'enfouissement des matières résiduelles et matériaux secs en provenance de la Ville de Trois-Pistoles est de 63 \$ la tonne métrique.

ADOPTÉE

12 698

AUGMENTATION SALARIALE DES EMPLOYÉS CADRES

**Il est proposé par Réjean Rioux,
Appuyé par Jacinthe Veilleux,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil autorise le versement de l'augmentation salariale des employés cadres pour l'année 2013. L'augmentation est fixée à 2.25%, et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2013.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT LA CIRCULATION DES VTT

Avis de motion est donné par Gilbert Larrivée, conseiller, quartier Est, siège numéro 2, qu'il y aura présentation à une séance ultérieure de ce Conseil d'un règlement concernant la circulation des VTT sur certaines rues de la Ville.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT CONCERNANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 DE LA VILLE DE TROIS-PISTOLES

Avis de motion est donné par Réjean Rioux, conseiller, quartier Est, siège numéro 1, qu'il y aura présentation, à une séance ultérieure de ce Conseil, d'un règlement ayant pour objet d'adopter les prévisions budgétaires, l'imposition des taxes et compensations 2014 de la Ville de Trois-Pistoles.

AVIS - SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2014

Avis est donné par M. Jean-Pierre Rioux, maire, que la séance spéciale d'adoption du budget 2014 se tiendra jeudi le 19 décembre prochain à 19 h.

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, M. Jean-Pierre Rioux, maire, fait lecture du rapport sur la situation financière de la ville de Trois-Pistoles ainsi qu'un résumé des orientations 2013.

En vertu du même article 474.1 M. Jean-Pierre Rioux, maire dépose avec le rapport une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville de Trois-Pistoles a conclu depuis le 11 novembre 2012, soit depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle un rapport de la situation financière de la ville a été fait.

M. Jean-Pierre Rioux, maire dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus depuis la même date

avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$

PÉRIODE DES QUESTIONS :

Les questions ont porté sur :

1. Borne de recharge pour véhicules électriques;
2. Subvention pour la réfection des rues Notre-Dame et Jean-Rioux;
3. Prolongement de l'autoroute 20.

12 700

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Gilbert Larrivée,

Appuyé par Réjean Rioux,

Et résolu à l'unanimité,

Que : La séance soit levée. Il est 20 h 10.

ADOPTÉE

Jean-Pierre Rioux
Maire

Cindy Lafrenière
Greffière